

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'Île du Prince-Edouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine

ABONNEMENT: un an \$1.00

Toutes communications reçues, etc. doivent être adressées à F. J. BOOTE, Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 2 MAI 1895.

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien"

L'Abbé H. R. Casgrain.

Sa Grande-Mgr. McDonald est arrivé à Liverpool lundi de la semaine dernière.

Nos remerciements à l'hon. sénateur A. S. nault pour l'envoi du livre contenant le jugement des Lords du comité judiciaire du conseil privé impérial, l'arrêté en conseil impérial et l'arrêté réparateur en conseil dans la cause des écoles de Manitoba; ainsi que plusieurs autres documents parlementaires.

Le "Monde" dit que le discours du trône est un document insignifiant qui ne contient probablement qu'une faible partie des intentions du gouvernement. L'opposition ne manquera pas de lui faire dire sa pensée toute entière avant que le débat sur l'adresse en réponse au discours ne soit clos.

Les hon. sénateurs Primrose et Arsenault qui ont présenté et appuyé l'adresse en réponse au discours du trône ont fait chacun un discours important, faisant la revue des questions politiques et exposant la politique du gouvernement sur chacune de ces questions. Les honorables sénateurs ont été vivement applaudis.

M. McGreevy, ayant demandé une démission, a obtenu une majorité de sept voix sur M. Dobell. Il est par conséquent le membre élu de Québec-Ouest. Les amis de M. Dobell qui est à Londres lui ont envoyé un message, l'informant du résultat.

"L'Électeur" dit que pour ne pas embarrasser le gouvernement, M. Greedy n'ira pas prendre son siège. Il est satisfait d'avoir été exécuté par l'électorat de Québec-Ouest.

M. Mills, député aux communes pour le comté d'Annapolis, N. E., a proposé d'introduire, pendant la session, un bill qui privait de vote aux élections générales tous ceux qui occupent des positions salariées sous le gouvernement provincial. Ce bill ne s'appliquerait qu'aux provinces où les gouvernements locaux ont pris le droit de voter aux élections locales ceux qui tiennent des appointements du gouvernement fédéral. C'est un bill qui paraît assez curieux mais qui devient loi, il aura pour effet de payer en même monnaie ceux qui sont les auteurs de l'acte arbitraire et rétrograde qu'ils ont imposé aux provinces de l'Île du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Écosse.

Dans la discussion sur l'adresse, au sénat, le premier ministre Bowell a fait un long discours, expliquant la politique de son gouvernement. Parlant de la question des écoles de Manitoba, Sir Mackenzie dit: "J'espère sincèrement que la proposition de Manitoba saura régler elle-même la difficulté et de rendre le parlement fédéral l'obligation sera usée qui lui incombe; car il serait un des plus graves et les plus graves de la constitution du Dominion de la

question qui n'affecte qu'une partie du pays. Mais si la population du Manitoba n'est pas assez patriotique pour enlever cette question du domaine politique, si elle continue à vouloir répandre la discorde dans l'Élektorat, elle repoussera toute proposition et agira d'après les avis des chefs de l'opposition. Quand au gouvernement fédéral, si le moment vient où il devra agir, le pays, peut être certain que l'administration actuelle sera prête à prendre tout la responsabilité de rendre justice, quelles que puissent être les conséquences.

LE PARLEMENT FEDERAL

Si l'on doit juger d'après la bonne volonté et l'ardeur dont nos députés fédéraux font preuve à Ottawa depuis l'ouverture du parlement, il y a toute apparence que la session sera intéressante. Au sénat, où les affaires présentent ordinairement un aspect assez tranquille et monotone, Sir Mackenzie Bowell, dans le discours important qu'il a fait sur l'adresse, laisse prévoir qu'il a dessein de conduire les affaires avec vigueur. A la chambre des communes, le conducteur du gouvernement, l'hon. M. Foster et le chef de l'opposition se sont rencontrés en vrais amis sur le terrain de discussions et ont ouvert les délibérations sur un ton qui montre que l'un et l'autre sont forts de leurs convictions. Le discours de l'hon. M. Laurier en réponse à l'adresse du discours du trône prouve que le brillant orateur n'a rien perdu de son éloquence et qu'il est déterminé à soutenir le combat plus vaillamment que jamais. La même vigueur se dévoile chez tous les autres députés qui ont pris part aux discussions. Les vaillants députés de l'Île du Prince-Edouard n'ont pas été lents à agir. L'honorable sénateur A. S. nault, par son magnifique discours au sénat, a prouvé, du premier coup, qu'il est à la hauteur de sa position, et l'honorable S. F. Perry a profité de la première occasion pour s'enquérir de ce qui a rapport aux intérêts du comté et de l'Île en général. Enfin, tout indique que nos législateurs ne négligeront rien pendant cette session, qui est probablement la dernière avant les élections générales, pour se mettre dans une position qui puisse leur permettre de se prononcer d'une manière satisfaisante lorsqu'ils se présenteront devant l'électorat.

QUESTIONS A LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR L'HON. S. F. PERRY.

1o Le département des Travaux Publics a-t-il reçu des pétitions pendant la vacance ou en aucun autre temps, de la part des habitants de West Point, comté de Prince, I. P. E. demandant la reconstruction du quai ou de la jetée en cet endroit?

2o Des forages ont-ils été faits pendant la saison de 1894 dans le comté de Northumberland dans le but d'obtenir de nouvelles données au sujet du percement d'un tunnel entre le Cap Traverse, I. P. E. et le Cap Tourmentin N. B? Si oui, combien de forages ont été pratiqués?

3o Le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il prolongé le délai fixé pour le paiement des honoraires de licences par les empaqueteurs de homards? L'ordre a-t-il été rendu public?

4o Quel est le montant déjà dépensé pour forages et autres travaux d'essai se rapportant au tunnel projeté sous le détroit de Northumberland? Le gouvernement se propose-t-il de dépenser prochainement d'autres sommes pour cet objet?

5o Etat indiquant la date à laquelle le steamer Stanley a commencé ses voyages dans l'automne de 1894 entre Charlottetown, I. P. E. et Pictou, N. E.; la date à laquelle il a commencé ses voyages entre Georgetown à Pictou; le nombre de sacs de malle transportés à chaque voyage; le nombre de voyageurs venant de l'Île du Prince-Edouard ou y allant; les recettes provenant des voyageurs; le montant de frets transportés dans les deux sens et les recettes en provenant; la tota-

tes en rapport avec le dit steamer jusqu'au 15 avril 1895.

6o Etat indiquant à quelle date les bateaux d'hiver ont commencé à voyager entre le Cap Traverse, I. P. E. et le Cap Tourmentin; combien de voyageurs ils ont fait; combien des voyageurs ont traversé dans les deux sens; combien de sacs de malle ont été transportés; L'chiffre des recettes et des dépenses se rapportant au dit service jusqu'au 15 avril 1895.

TERRIBLE INCENDIE A MONTREAL

NOMBREUSES VICTIMES

PERTES ENORMES

Jeudi le 26 avril vers cinq heures, une première alarme, suivie bientôt d'une deuxième et d'une troisième, appela la brigade des pompiers sur la rue Ontario, près de la rue Dufresne.

Un incendie venait de se déclarer à l'importante manufacture de tabac de Macdonald.

Le feu à pris à l'étage supérieur où sont installés les séchoirs.

Les nombreuses ouvrières qui travaillent dans cette partie cherchèrent aussitôt à s'enfuir; mais prises de panique plusieurs s'élançèrent dans la rue, les unes par les cages de l'ascenseur, d'autres montées sur le toit se jetèrent dans la rue où elles tombèrent affreusement blessées.

Cependant les pompiers attaquaient de tous côtés le feu qui semblait concentré à l'étage supérieur dont les soixante fenêtres vomissaient une âcre fumée noire.

A six heures et demie la toiture s'effondra; les flammes jaillissent de toutes parts et s'élevèrent à une prodigieuse hauteur, gagnant en un instant le dôme central.

A ce moment un cri d'angoisse s'éleva de la poitrine des six mille spectateurs qui en combraient les rues.

Au moment de l'effondrement, un pompier se trouvait sur la corniche de la bâtisse et s'est vu entouré par les flammes. Sans perdre son sang-froid l'homme courant sur l'étroite bande de pierre, s'est réfugié à l'un des angles, derrière une petite cheminée, lui offrant un abri momentané. Ses camarades parvinrent à le retirer sain et sauf aux applaudissements de la foule.

Le feu fait rage, le dôme n'existe plus. L'air est empesté par une affreuse odeur de tabac brûlé.

À sept heures et quart, l'incendie gagna l'étage en dessous où il trouva de nouveaux éléments.

Le spectacle est aussi grandiose que terrifiant.

Depuis bien longtemps on n'avait vu semblable incendie à Montréal.

Les pompiers déploient une activité fébrile et se multiplient, sans souci du danger, ne pensant qu'à leur devoir. Mais que faire en présence d'un océan de feu!

À l'heure où nous quittons le lieu du sinistre tout semble indiquer que le feu s'éteindra, quand il n'y aura plus rien à brûler.

La manufacture Macdonald employait environ 1200 ouvriers et ouvrières.

Les bâtiments et le matériel sont estimés \$350,000. Le stock est évalué à \$1,000,000 ou \$1,500,000.

On nous assure que la bâtisse n'était pas assurée, sa construction la mettant à l'abri du feu! [lire proof!] Elle l'a bien montré!

Le nombre des victimes est considérable et encore incertain. On craint qu'il ne soit resté des ouvrières à l'étage supérieur. L'une des celles qui a sauté de la toiture a la colonne vertébrale brisée. Six personnes ont été transportées à l'hôpital Notre-Dame avec bras ou jambes fracturées.

Les deux ambulances de l'hôpital Notre-Dame, rendus sur les lieux dès 5.30 heures, avec les Drs Mercier et Trudeau, ont transporté six personnes actuellement dans la salle de l'hôpital.

Voici leurs noms: Napoleon Blondin, 24 ans, domicile, 446 rue Maisonneuve; plaie au pied gauche et entorsé du poignet gauche.

pier de la station No 11, domicile, 574, rue Beaudry, s'est fracturé la jambe droite en tombant du marche-pied du dévitoir.

Dolphin Chaput, 29 ans domicile, 655 rue Amherst, fracture composée et multiple de la jambe droite et fracture simple de la jambe gauche.

Delle Ida Fortin, domicile, 277 rue Frontenac, s'est jetée du sixième étage. Lésion à la colonne vertébrale, paralysie des deux jambes.

Delle Seraphine Cinette, 17 ans, domicile, rue Lafontaine. Fracture de la clavicule, lésions internes, hémorragie pulmonaire, état très grave. A été administrée.

Rosanna Beauchamp, 15 ans, domicile 398 rue Champlain, fracture de la cuisse, fracture composée et multiple du maxillaire inférieur, dents cassées luxation du coude droit, plaies au menton et au front.

Cet incendie est l'un des plus désastreux et des plus terribles dont il soit fait mention jusqu'ici dans les annales de notre ville, non pas tant au point de vue des pertes matérielles, mais du danger auquel ont été exposés tant de personnes.

Des millions engoutis dans les flammes se recouvrent au moyen des assurances et d'une réputation solidement établie, mais les pertes de vie, les accidents de toute nature qui privent un grand nombre de ces pauvres victimes de l'usage de leurs membres et les mettent partout dans l'impossibilité de subvenir à leur existence et à celle de leur famille sont des maux quasi irréparables. Le nombre des blessés transportés dans les hôpitaux est assez restreint, mais là ne se limite pas le désastre causé par l'élément destructeur. Beaucoup d'autres victimes, dont les noms nous sont encore inconnus, ont été conduites à leur domicile, et il est à craindre que ce brasier ardent n'ait consumé plus d'une vie.

On mentionne déjà la mort de Melle Thibaut, demeurant rue Plessis. Cette malheureuse descendant par une échelle de sauvetage a été prise soudainement de vestige et est allée trouver la mort sur le pavé.

Les personnes dont les noms suivent, toutes blessées grièvement, ont été transportées à l'hôpital général par l'ambulance: Joseph Bland, rue Panet; C. Victor, 15 Saint-Charles; Borromée; A. Cauchon, rue Brebeuf; O. Finley, 120 Logan.

L'ambulance de l'hôpital Victoria était aussi sur le théâtre du sinistre et prodiguait les soins de l'art aux malades.

Au moment où le feu a éclaté cinq cents personnes se trouvaient occupées à l'étage du séchoir. On peut concevoir la panique qui s'en suivit. Toutes se précipitèrent atollées dans les escaliers pour échapper au danger qui les menaçait. L'alarme fut donnée en un instant dans tous les étages de l'édifice et l'épouvante gagnant tout le monde il ne fut plus possible de maîtriser cette masse humaine. Chacun voulait se frayer un passage et dans sa précipitation encombrant dans un pêle-mêle indescriptible l'issue principale.

C'est alors que des cris de détresse se firent entendre et qu'on entrevit dans les fenêtres dépourvues de leurs grillages des désespérés qui, pour se sauver des flammes trouvaient préférable d'affronter la mort en se précipitant des différents étages sur le sol à la vue des milliers de spectateurs incapables de leur prêter secours et glacés de terreur.

Nous devons un tribut d'éloges bien mérités à nos braves pompiers. Ils ont fait preuve d'une bravoure et d'un sang-froid incomparables.

Plusieurs se sont exposés à la mort et c'est presque miracle s'ils ont échappé au péril menaçant. Toute la brigade était sur pied, répondant sans hésitation aux commandements des chefs et ne reculant pas devant le devoir. La chaleur de ce foyer ardent était des plus intenses et brûlait les habits des pompiers. La fumée était aussi d'une acreté insupportable et il est étonnant de voir que pas un de ces braves si longtemps à l'œuvre n'ait été suffoqué.

A l'hôpital Notre-Dame le spectacle de ces classes entou-

plus navrants. Les bonnes religieuses se multipliant ainsi que les médecins pour soulager et encourager ces malheureux sous le double coup du mal et de la frayeur. M. l'abbé Sente-ne, qui habite l'hôpital et M. l'abbé Filiatrault accoururent apporter les consolations suprêmes de la religion pendant que les internes rivalisaient d'empressement à panser les blessures et à immobiliser les membres fracturés. Pareille scène se déroulait à l'hôpital général.

Le souvenir de cet incendie restera longtemps gravé dans l'esprit de ceux qui en ont été témoins

—La Minerve.

SON PREMIER SERMON.

Un jeune ministre protestant, à l'air misérable et maladif, fait son premier sermon sur la vanité: "Moi qui vous parle, dit-il, je n'ai sur le dos que la moitié d'une chemise, tandis que vous, vous êtes ornés de toutes espèces de misères propres à exciter votre orgueil et perdre vos âmes."

Le lendemain, il reçoit un paquet contenant une douzaine de chemises toutes neuves, cadeau d'une vieille dame charitable il court chez elle pour la remercier et en même temps lui témoigner sa surprise.

—Oh! dit la dame, n'avez-vous pas dit dans votre sermon d'hier que vous n'aviez que la moitié d'une chemise sur le dos?

—C'est vrai, mais j'avais l'autre moitié sur l'estomac.

SACRILEGE

Le dernier courrier de la mer des Indes arrivé à Marseille signale un sacrilège commis à Maurice, dans la nuit qui a précédé le départ de la maille. Neuf églises auraient été pillées la même nuit. Les tabernacles auraient été défoncés, les vases sacrés enlevés et leur contenu jeté de tous côtés et pétriné.

Dans une église de Port-Louise, les sacrilèges, après avoir vidé le ciboure de ses hosties, l'auraient rempli du sang d'un chat dont ils auraient laissé le cadavre sur l'autel.

Les profanations commises dans les autres temples sont aussi monstrueuses. Partout les sacrilèges se sont principalement acharnés sur les hosties qu'ils ont couvertes d'ordures.

La population catholique de Maurice est affolée. Elle accuse de ce crime des fanatiques ennemis de la religion catholique.

DEVORE PAR LES LOUPS.

St-Petersbourg. 25.— Un paysan, avec sa femme et un enfant, s'en revenait en sleigh du marché Neshinrk au village du Bobrovitz. En approchant du village, le cheval devint retif. Ceci fut bientôt expliqué aux voyageurs, car à la croisée des chemins ils aperçurent une bande de loups les guettant au passage.

Le paysan, voyant la fuite impossible, proposa de jeter l'enfant aux loups, mais la mère refusa. Sur ce, une lutte se fit sur le traîneau, et l'homme refusa vainement, et l'enfant roulaient tous deux sur la neige à la merci des loups. Heureusement, ceux-ci n'avaient d'yeux que pour le cheval et la mère put s'enfuir vers le village voisin avec son enfant. Quant au lâche paysan, il mourut sous la dent des fauves avec son cheval.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS. CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to HENN & CO., who have had nearly fifty years' experience in this patent business. Complete forms sent free. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through HENN & CO. receive special notice in the Scientific American, and are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid newspaper, published weekly, is the most influential and best circulation of any scientific work in the world. \$2 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$1.00 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in color, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the

ADIES STYLISH MAGAZINE

Issued Monthly. Illustrated in splendidly executed color. Fashionable designs in Ladies' Misses' and Children's Garments, and the latest information on Fabrics, What to Wear, Jewelry, Trimmings, Household Decoration and Furnishings; Cooking and Domestic Receipts. Subscription price, only 4 cents per year. Sample copies, 5 cents. Send for "Order or Bank Draft to

To The Public.

We take pleasure in announcing to our friends and the public in general, that we have removed the Tignish Drug Store in the large and commodious store of M. Chas. Dalton where we are prepared to supply the wants of the people in a satisfactory manner. We have renovated, painted and varnished our store, making it one of the Best of P. E. Island. We have imported a large stock of Fresh and Pure Drugs, giving us an opportunity to fill physician's prescriptions in a manner satisfactory to all. Our stock of patent medicine is complete and our prices are the lowest owing to the fact that we buy and sell for cash only.

We have stopped the very unsatisfactory method of giving goods on credit, and in the future we will not allow any goods to go out of our establishment on tick. We will be benefited by it, the public will be benefited by it and satisfaction will reign.

We take much pleasure here in introducing our celebrated chapped hand mixture "Arcana". We are here to do business and invite the public to visit us all are welcome.

In addition to the Drug business, we shall continue to keep a first class stock of Groceries. In teas we can't be licked, we have the best and cheapest. Our Dry Goods department is replenished and intending buyers will save many a penny by giving us their trade.

We greet you.

We have Telephone connection in our store and orders sent over the wire will have our careful attention.

Years for mutual profits. Dalton & Garland.

Tignish, April 25th, 1895.

ARE WE

OR

ARE WE NOT

The people to go to when you need a New Felt Hat, a New Collar Tie or Shirt, Umbrella or Handkerchief; New Elegant Wall Paper and The very best of Groceries?

EMPHATICALLY,

WE ARE

B. Rogers, Alberton Headquarters.